



# Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Rav Moshé ben Raziél, Chímone ben Messaouda



Pour l'élévation de l'âme de Yítshak Ben Chímone, Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yítshak, Aaron Ben Chímone, 'Haïm ben David, David Ben yaakov, Yéhía ben Yaakov, Messaouda bat Guemra, et 'Hanna Bath Esther



Pour le zívoug de Sarah bat Avraham , Azriel ben Sarah et David ben Julie, Jenny Bat Étoile



## Résumé de la Paracha

Le troisième livre de la Torah commence par les règles concernant les offrandes que les bné-Israël étaient sensés apporter au michkan pour expier les fautes qu'ils auraient commises. Ainsi la torah décrit les parties précises de l'animal, qui devront être brûlées pour chaque sacrifice, la manière précise de recueillir le sang de la bête, la manière d'en asperger l'autel, le lieu du sacrifice, et l'attribution des restes de l'animal ou de

l'aliment offert entre le propriétaire du sacrifice et les cohanim qui s'occupent de l'office, ainsi que tous les détails annexes à chaque type de sacrifice. Ainsi, la torah traite du sacrifice ola (holocauste) devant être offert lorsque la personne transgresse une faute pour laquelle la torah ne mentionne pas de punition, ou qu'elle n'a pas accompli un commandement positif. Une personne peut également offrir ce type de sacrifice lorsqu'elle a pensé à faire une faute sans l'accomplir concrètement ou si elle souhaite se rapprocher d'Hachem. Vient ensuite le sacrifice min'ha (oblation) qui est purement volontaire. Après cela, la torah traite du sacrifice chélamim (offrande de paix) qui témoigne de notre amour pour Hachem. Suite à cela, la torah parle du sacrifice 'hatat qui permet la réparation des fautes commises involontairement. Et enfin le sacrifice acham (expiatoire). La paracha conclut en énumérant les fautes qui entraînent l'obligation pour une personne d'apporter ces sacrifices.

Dans le premier chapitre de Vayikra, la Torah dit :

א/ ויקר א, אל-משה; וידבר יהוה אליו, מאהל מועד  
לאמר:

1/ Il appela Moshé et Hachem lui parla depuis la tente d'assignation en disant :



hébreux. À cela, le **Arizal**<sup>8</sup> ajoute que Moshé s'est également vu attribuer une récompense et a bénéficié de 1000 lumières saintes qu'il a malheureusement perdus après le Veau d'or n'en préservant plus qu'une seule. Il s'agit de la raison pour laquelle nous trouvons une altération du premier mot du livre de Vayikra :

א/ וַיִּקְרָא אֶל-מֹשֶׁה; וַיְדַבֵּר יְהוָה אֵלָיו, מֵאֹהֶל מוֹעֵד לֵאמֹר:  
*1/ Il appela Moshé et Hachem lui parla depuis la tente d'assignation en disant :*

Le « א - aleph » du premier mot est en effet réduit comme nous l'avons noté. À l'inverse, nous trouvons cette lettre écrite en grand format concernant Adam Harichone<sup>9</sup> :

אָדָם שֵׁת, אָנוּשׁ

*Adam, Chet, Énoch.*

La lettre « א - aleph » a pour valeur numérique 1 mais peut également se vocaliser « אֵלֶף - élèph » signifiant « mille ». Moshé vient ici attester qu'initialement, l'homme disposait du format où le « א - aleph » s'exprimait dans sa dimension haute, à l'image d'Adam dont les textes affirment la nature lumineuse de son corps. Cette lumière dont il disposait avant de fauter est caractérisée par le grand « א - aleph » pour insinuer les mille lumières attribuées à l'homme. Lors du don de la Torah, Moshé a lui aussi mérité l'obtention des « אֵלֶף - élèph - mille » lumières et devait lui aussi figurait un « א - aleph » en grand format. La faute du Veau d'Or va malheureusement l'impacter et réduire l'intensité lumineuse jaillissant de son corps. Le grand « א - aleph » se restreint à sa plus petite expression, celle du petit « א - aleph » symbole de la dernière lumière dont il dispose.

Comment se concrétise cette baisse d'intensité ? Nous comprenons bien qu'il ne s'agit pas d'une simple lumière mais de l'expression de la Torah. En d'autres termes, Moshé se voit restreint dans son accès à la compréhension. Sur quoi porte cette limitation dont il souffre ? Quand se manifeste-t-elle ?

La réponse est simplement spectaculaire. Nos

8 Cha'ar Hakavanot, 'Iniane Mizmor Chir Léyom Hachabbat, page 66, tour 1.  
 9 Divré Hayamim, Tome 1, chapitre 1, verset 1.

sages analysent le verset suivant<sup>10</sup> :

וְאֵת-הָאֶלֶף וְשִׁבְעַת הַמֵּאוֹת, וְהַמִּשָּׁה וְשִׁבְעִים, עָשָׂה יוֹיִם,  
 לְעַמּוּדִים; וְצִפָּה רְאִישֵׁיהֶם, וְחִשְׁק אֲתָם

*Quant aux mille sept cent soixante quinze sicles, on en fit les crochets des piliers, la garniture de leurs chapiteaux et leurs tringles.*

Ce verset fait partie des comptes que Moshé a fait dans la Parachat Pékoudé, afin d'être transparent et de montrer que l'ensemble des dons avait été utilisé pour construire le Michkan sans qu'il n'en prenne pour ses effets personnels. Le « ה - hé » ici en gras est un déterminant. Il vient désigner de façon spécifique ces crochets fabriqués avec ces 1775 sicles. Cette précision résulte de la situation décrite par le Midrach<sup>11</sup> : « *Moshé leur a dit : Venez que je fasse devant vous le compte (des matériaux utilisés pour fabriquer le Michkan). Tout le peuple est alors entré jusqu'à ce que Moshé s'asseye et compte. Au cours du compte, Moshé oublie les 1775 sicles avec lesquels ont été fabriqués les crochets. Il était étonné et s'est dit : maintenant les bné-Israël vont sortir leur mains pour dire que Moshé a pris ces sicles. Hakadoch Baroukh Hou a alors éclairé ses yeux et Moshé les a vus (le peuple) entrain de construire les crochets pour les piliers. C'est pourquoi, il leur a dit "Quant aux mille sept cent soixante quinze sicles..." afin (de les désigner et) d'apaiser les bné-Israël sur les travaux du Michkan* ».

Il est surprenant de noter le peu de commentaires à ce sujet. Pourquoi Moshé rabbénou oublie-t-il ces 1775 sicles ? Pourquoi Hachem les lui montre-t-Il finalement ?

Le **Mégale 'Amoukot**<sup>12</sup> ainsi que le **Kissé Ra'hamim**<sup>13</sup> apportent au nom du Midrach que cette révélation a eu lieu par l'entremise de la néchama de Rabbi Akiva. Le **Kissé Ra'hamim** détaille d'avantage : « *Au moment où Moshé est monté dans le ciel, Hakadoch Baroukh Hou a dit à l'ange Akharzriel de proclamer dans le ciel, dans chaque maison d'étude, chaque tsadik selon sa grandeur, de donner à Moshé de la gloire et un présent.*

10 Chémot, chapitre 38, verset 28.  
 11 Yalkout Chimoni, rémèz 415.  
 12 Ofen 73 et 208.  
 13 Sur le début de notre Paracha.

Lorsqu'il est arrivé à la maison d'étude de Rabbi Éliézer, il lui a dit : Hakadoch Baroukh Hou va te donner un fils et tu le nommeras à mon nom... . Il est ensuite entré dans la maison d'étude de Rabbi 'Akiva et y a vu de nombreux élèves étudier la Torah. Rabbi Akiva a dit à Moshé : viendra un moment où tu n'auras nul part où fuir et personne ne pourra t'aider, à cet instant invoque mon nom et je viendrai t'aider. Moshé a gardé cela jusqu'au moment d'établir le Michkan et de réunir tout le peuple pour leur dire de compter (les détails des dépenses du Michkan) afin d'accomplir le verset " et vous serez quittes envers Hachem et Israël ". L'assemblée lui a alors dit : 'Has Véchalom ! Qui te suspecterait, toi sur qui Hachem a écrit dans sa Torah : " Il n'en est pas ainsi avec Moshé mon serviteur, dans toute ma demeure il est fidèle ? " Moshé a alors répondu : quand bien-même je tiens à rendre des comptes. Il a alors compté et il manquait 1775 sicles d'argent. Moshé a eu honte devant les mécréants de la génération qui se moquaient de lui en disant : est-ce que Moshé s'enrichit de ses propres biens ? Des biens de la communauté qu'il tire sa richesse... Moshé est alors tombé face à terre et a dit : y'a-t-il un tel moment de souffrance ? Je dois alors mentionner le nom de Rabbi Akiva. Il a alors levé ses yeux vers le ciel pour prier que Rabbi Akiva vienne lui rappeler. Immédiatement, la néchama de Rabbi Akiva et est apparue sous forme d'oiseau et s'est posé sur les crochets des piliers puis s'est mis à piailler jusqu'à ce que Moshé lève les yeux. Il a alors levé la voix pour déclarer : " Quant aux mille sept cent soixante quinze sicles " ».

Ce texte élargit notre questionnement à Rabbi Akiva. Non seulement nous ne comprenons pas l'oubli de Moshé concernant ces crochets, mais plus encore pourquoi est-ce dont Rabbi Akiva qui les lui rappelle ?

Bien évidemment, le Midrach que nous venons de citer rappelle un autre texte similaire<sup>14</sup> : « Rav Yéhouda enseigne au nom de Rav : lorsque Moshé est monté dans le ciel, il a trouvé Hakadoch Baroukh Hou assis entrain d'attacher des couronnes sur les lettres (il s'agit des taguim). Il dit alors : Maître du monde, qui te retiens (de

donner la torah telle quelle, sans les taguim) ? Dieu répond : un homme destiné à apparaître dans plusieurs générations, dont le nom est 'Akiva ben Yossef. Il est amené à étudier chaque pointe (de ces taguim) pour en tirer des monceaux de lois. Moshé dit alors : Maître du monde, montre le moi. Dieu dit alors : retourne toi. Il alla alors s'asseoir à la fin de la huitième rangée (du cours de Rabbi 'Akiva) et il ne comprenait pas ce qu'ils disaient (les élèves du Rabbi 'Akiva). **Moshé s'est alors affaibli** (il s'est senti triste). Seulement en arrivant à un sujet, les élèves demandèrent (à Rabbi 'Akiva) : Maître, d'où savez-vous cela ? Il répondit : c'est une loi transmise par Moshé au Sinai. Alors **l'esprit de Moshé se consola**. Moshé reprend alors la parole vers Hachem : Maître du monde, Tu disposes d'un tel homme et Tu donnes la Torah par mon entremise ? Dieu lui répond : tais-toi ! Ainsi est-il monté à Mon esprit... »

Là encore, nous trouvons une interaction entre Moshé et Rabbi Akiva lors du don de la Torah. Les mots que nous avons mis en gras nous amènent à réfléchir plus en profondeur. Que signifie la question de Moshé en constatant l'écriture de ces taguim : « qui te retient ? » De quoi Hachem est-Il retenu ? En quoi l'écriture de ces ornements calligraphiques constitue une restriction ?

Concernant la faiblesse ressentie par Moshé lors de l'écoute du cours de Rabbi Akiva nous avons nous-même été obligés de l'expliquer comme une tristesse pour les besoins du texte. Seulement, ce n'est pas explicitement ce qui est évoqué. La Guémara a fait le choix de parler de force et non de ressenti psychologique. Par ailleurs, il serait surprenant de voir Moshé faire preuve d'un orgueil tel qu'il n'accepte pas d'être inférieur.

La dernière expression mise en avant semble alors ne pas correspondre avec la précédente. Puisque Moshé s'affaibli, après avoir entendu la provenance de l'enseignement nous devrions le voir retrouver ses forces. Pourtant nous parlons cette fois de son esprit consolé. Le texte n'insinue donc pas un retour à la normale mais un simple réconfort.

14 Traité Ména'hot, page 29b.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Le **Imré Émet**<sup>15</sup> apporte un enseignement capable de nous ouvrir la réflexion. Le maître explique au nom du **Zohar** que les lettres de la Torah disposent du pouvoir d'inscrire la connaissance dans notre esprit sans jamais la faire disparaître. Il s'agit d'un moyen pour lutter contre l'oubli. Lorsque Moshé Rabbénou a pensé à cela au moment où il a oublié à quoi avaient servi les 1775 sicles d'argent et s'est alors focalisé sur la profondeur des lettres. Ce détail était directement lié aux 1775 sicles car en effet, il s'avère qu'en sommant l'ensemble des lettres de l'alphabet en comptant les cinq lettres finales (מנצפ"ך), nous obtenons précisément 1775. Plus encore, **Rabbi Yisthak Aaron Glodhirsh** ajoute qu'en développant l'écriture des lettres en écriture pleine (comme nous l'avons expliqué plusieurs fois), il s'avère que la valeur numérique de l'ensemble s'élève à 4369 pour parfaitement correspondre à celle du verset « וְאֵת-הָאָלֶף וְשִׁבְעֵי הַמְּאוֹת, וְהַמֵּשֶׁה וְשִׁבְעִים, עָשָׂה לְעִמּוּדִים וַיִּים, *Quant aux mille sept cent soixante quinze sicles, on en fit les crochets des piliers* ». Il est rapporté que cette enseignement du **Imré Émet** a été dit lors d'une de ses prises de parole, avant même que le maître n'est vérifié le calcul. C'est dire combien il savait le secret caché dans les lettres composants la Torah.

En allant plus loin, nous pouvons comprendre pourquoi la Torah fait oublier précisément ces crochets. Le **Imré Émet** explique que l'argent offert pour fabriquer ces crochets était issu des gens les plus éloignés de la Torah. **Rav 'Haïm de Volozhin**<sup>16</sup> explique en ce sens du verset suivant<sup>17</sup> concernant la nomination de Betsalel pour l'ouvrage du Michkan :

וְלִהְיוֹב, מִתְּשֻׁבַּת--לְעֵשֶׂת בְּנֵהָב וּבְכֶסֶף, וּבְנֹחֶת  
*lui a appris à combiner des tissus; à mettre en œuvre l'or, l'argent et le cuivre;*

Comme souvent, la traduction occulte la réalité profonde car littéralement, ce texte signifie « *et penser les pensées afin de faire avec l'or, l'argent et le cuivre* ». La Torah nous révèle ici que Betsalel disposait d'un pouvoir particulier, celui de

sentir la sincérité du donateur de chaque présent offert pour la construction du Michkan. En fonction de la pureté de la démarche, le don était réservé à un organe précis du Michkan. Les présents les plus sincères se retrouvaient dans les parties les plus saintes de l'ouvrage et réciproquement, les dons les moins authentiques étaient disposés pour les parties moins importantes. Il ressort alors que les crochets en question, ceux-là même que Moshé a oublié, résultent des dons les moins purs.

Le **'Hatam Sofer**<sup>18</sup> explique plus en profondeur la nature des personnes ayant déposés l'argent de la fabrication des crochets. Nous avons rappelé à plusieurs reprises la corrélation entre chaque âme du peuple juif avec une lettre de la Torah. Nous parlons alors de 600.000 âmes pour 600.000 lettres. Il ne s'agit pas d'affirmer la présence de 600.000 lettres dans la Torah dont nous disposons mais d'affilier l'âme juive à une dimension de la Torah. Le **'Hatam Sofer** révèle qu'il existe cependant des âmes supplémentaires, issues de l'écorces négatives des forces du mal et dont la proximité avec la sainteté est grande. Seulement, ces néchamot ne peuvent en l'état disposer d'un héritage direct dans la Torah. Cela est avéré par les propos du Talmud<sup>19</sup> : « *Rabbi El'azar dit : les ignorants ne sont pas considérés comme des vivants... Tout celui qui utilise la lumière de la Torah, la lumière de la Torah le fait vivre, celui qui ne l'utilise pas, elle ne le fait pas vivre. Rabbi El'azar a ensuite vu Rabbi Yo'hanan triste pour les ignorants et lui a dit : mon maître, je leur ai trouvé une réparation depuis la Torah. Il est écrit<sup>20</sup> : " Et vous qui êtes restés attachés à Hachem, votre Dieu, vous êtes tous vivants aujourd'hui ". Est-il possible de se lier concrètement à la présence divine ? Il est pourtant écrit<sup>21</sup> : " Hachem est un feu dévorant " (il n'est donc pas possible de s'y attacher, que signifie donc la liaison avec Hachem? Il s'agit en fait d'une allusion à l'idée suivante:.) Tout celui qui marie sa fille avec un érudit, qui commerce avec les érudits et qui fait profiter les sages de ses biens, la Torah le considère comme lié à la présence divine* ».

15 Parachat Pékoudé, année 689.

16 Pardess Yossef sur Parachat Vayakel.

17 Chémot, chapitre 35, verset 32.

18 Torat Moshé sur Parachat Pékoudé.

19 Traité Kétouvat, page 111b.

20 Dévarim, chapitre 4, verset 4.

21 Dévarim, chapitre 4, verset 24.

Le **'Hatam Sofer** explique sur cette base que les crochets ont été apportés par les gens les plus éloignés de la Torah comme nous l'avons expliqué. Cette distance résulte de leur essence, ils ne peuvent disposer d'un lien direct avec les lettres de la Torah. Seulement, en offrant leurs biens, ils obtiennent le mérite d'intégrer la sainteté et de se lier à la présence divine. Les 1775 sicles d'argents sont précisément issus de ces personnes. Moshé ne savait pas comment procéder avec ces dons car l'objectif des offrandes du peuple était justement la liaison avec le Maître du monde et ces âmes n'ont pas d'héritage dans la Torah. C'est cela que le Midrach affirme en parlant de l'oubli de la part de Moshé qui ignorait la solution à ce problème. Jusqu'à ce qu'Hachem la lui révèle au travers de Rabbi 'Akiva, au travers des lettres de la Torah.

Le **Ben Yéhojada**<sup>22</sup> explicite le rapport entre la Torah et la vie. La parole divine se scinde en deux notions, la Torah écrite et la Torah orale. La première est appelée « דת – *dat -loi* » en rapport avec le verset<sup>23</sup> : « אֵשׁ דֵּת לָמוֹ, מִיְמִינוּ, *dans sa droite une loi de feu, pour eux* ». La deuxième est appelée « אור - *lumière* » en lien avec le verset<sup>24</sup> : « כִּי נֵר מְצֻוֶה, וְתוֹרָה אֹר *Car la Mitsvah est un flambeau, la Torah une lumière* ». Cela vient nous exprimer le besoin d'éclairer l'écrit par l'orale, de donner vie au texte par son explication. La Torah dont la valeur numérique est 611 s'inscrit alors comme étant la somme de sa version écrite « דת – *dat -loi* », soit 404, avec son homologue orale nommée « אור - *lumière* » de valeur 207.

La Torah orale se divise en quatre niveaux : il s'agit du « פשט – *pchat - sens simple* », du « רמז - *rémèz - l'allusion* », du « דרש - *drach - l'exégèse* » et enfin du « סוד - *sod – le secret* ». Ces quatre étages forment de par leur initial le « פּרד"ס – *Pardess – paradis* ». Ces quatre catégories sont qualifiées par le mot « טוב - *bon* » comme l'écrit le Roi Chlomo<sup>25</sup> :

כִּי לָקַח טוֹב, נִתְּתִי לָכֶם; תּוֹרָתִי, אֶל-תַּעֲזוּבוּ

*Car je vous donne de bonnes leçons: n'abandonnez pas mon enseignement.*

En usant de ces quatre aspects de la Torah orales,

nous démultiplions le « טוב - *bon* » de valeur 17 pour atteindre 68 correspondant à la valeur de « חיים – *haïm -la vie* ». C'est en ce sens que les sages affirment<sup>26</sup> : « מַרְבֵּה תּוֹרָה מַרְבֵּה חַיִּים – *celui qui augmente l'étude de la Torah, augmente la vie* ». Le remède pour les personnes incapables d'accéder à l'étude est donc d'assister les sages car ainsi, ils soutiennent précisément la Torah orale capable de leur transmettre la vie.

Nous comprenons alors l'information du **Imré Emet**. Moshé peinait à trouver une solution pour ces 1775 sicles d'argent. Son choix se portera sur ces crochets chargés d'accrocher les piliers. Il s'agit d'outils de liaison venant soutenir l'édifice. Parallèlement, Moshé ne trouve cette réponse qu'en focalisant sa pensée sur les lettres de la Torah, leurs secrets, leur force. Il s'agit bien là de l'expression de la Torah orale. En pensant à cela, Moshé comprend le secret évoqué par la Guémara, capable d'abreuver ces âmes de la source de vie et il associe leur don aux crochets.

C'est en cela que Rabbi Akiva est celui qui révèle à Moshé l'information. Le **Pri Tsadik**<sup>27</sup> rappelle l'enseignement du Talmud<sup>28</sup> concernant la lumière qui a accompagnée la naissance de Moshé Rabbénou. Cette lumière le définissait comme étant à même de réaliser le tikoun, la réparation intégrale au travers du don de la Torah écrite qui le caractérise. Comme nous l'expliquions, la lumière est le vêtement de la Torah orale, en ce sens il s'avère que Moshé cumulait les deux instances au travers d'une seule expression, celle de la Torah écrite. C'est pourquoi nos sages enseignent<sup>29</sup> que si le peuple n'avait pas fauté, alors il aurait suffi de donner les cinq livres de la Torah (ainsi que le livre de Yéhocho'u'a pour définir les frontières d'Israël), sans aucun autre ajout.

C'est là la différence entre les premières et les deuxièmes tables de la loi comme l'explique le **Chem Michmouël**<sup>30</sup>. Lors du premier don, les bné-Israël sont de retours au niveau d'Adam avant qu'il ne soit contaminé par le serpent. La lumière qu'ils parviennent à percevoir leur permet, à la simple lecture du texte des tables, de déduire tous les secrets de la Torah, d'en interpréter tous les

26 Pirké Avot, chapitre 2, verset 7.

27 Parachat Ki Tsétsé, paragraphe 15.

28 Traité Sotah, page 12a.

29 Traité Nédarim, page 22b.

30 Sur Chémot, Parachat Ki Tissa, année 673.

22 Sur la guémara sus-mentionnée.

23 Dévarim

24 Michlé, chapitre 6, verset 23.

25 Michlé, chapitre 4, verset 2.

détails, d'en extraire toutes les lois. Lors du deuxième don, après que le peuple ait fauté, une telle performance n'est plus de mise, la Torah apparaît comme un simple texte, la lumière qui en jaillit n'est plus assez puissante pour pénétrer toutes les merveilles qui se cachent dans l'écrit. La Torah orale devient nécessaire pour expliquer sa jumelle écrite comme l'affirme le Midrach<sup>31</sup> : « *maintenant que tu m'as dérangés, je te donnes le Midrach, les Halakhot, les Hagadot...* ».

Cette scission correspond à la distinction entre les connaissances de Moshé rabbénou incarnant la Torah écrite et Rabbi Akiva maître de la Torah orale. Lorsque la lumière des premières tables s'est retirée, alors l'accès aux connaissances de Rabbi Akiva s'est vu fermé.

Nous pouvons maintenant commencer à comprendre l'ensemble des détails évoqués. Lors du don des premières tables et de la lumière de la Torah orale qui les accompagnait, Moshé disposait de l'accès total à la connaissance, des mille lumières dont nous parlions. Après la faute, la lumière s'éloigne et la Torah orale n'est plus explicite. Au départ de cette lumière, Moshé se voit retirer ce cadeau et ne dispose plus que d'un millième de l'aura émanant de lui. Ce manque est celui que Rabbi Akiva lui promet de combler lorsqu'il en aura besoin et c'est précisément lorsque la Torah orale est de mise pour offrir la vie aux âmes les plus éloignées, lorsque Moshé pense à la profondeur des lettres de la Torah, que Rabbi Akiva apparaît pour lui souffler ce dont les bné-Israël l'ont privé. Moshé disposait de toutes les connaissances mais dorénavant il connaît une perte, une diminution de ses forces.

C'est en cela qu'à son retour dans le ciel, il discute des taguim avec Hachem. Comme le démontre les propos du **Pri Tsadik**, ce passage raconté par la Guémara correspond au moment où Moshé ne dispose plus de l'accès à la Torah orale, à savoir après la faute. Il ne s'agit donc pas de premier passage de Moshé dans le ciel pour récupérer les premières tables, mais bien du deuxième. À cet instant, il trouve le Maître du monde entrain de reformuler la Torah, dans une nouvelle version, celle où l'information n'est plus dévoilé. Les taguim apparaissent et il faudra en extraire le contenu. D'où la question de Moshé : « *qu'est-ce*

*qui te retient ?* ». Cette question porte sur l'étonnement de Moshé de trouver une perte d'accès : pourquoi la Torah n'est plus dévoilée comme elle l'était ?

La raison est bien évidemment la faute nécessitant maintenant un deuxième maître de la Torah, celui de sa version orale, Rabbi Akiva qui sera capable de compléter le manque et de faire sortir la lumière cachée dans ces taguim. Il fait alors sens de trouver Moshé « *affaibli* » en allusion à la suppression des lumières de la Torah orale dont il souffre. Nous comprenons même sa requête de donner la Torah par l'entremise de Rabbi Akiva. Il ne s'agit pas tant d'être destitué mais plutôt d'exprimer l'espoir de pouvoir faire descendre tout de suite la Torah dont il avait la jouissance, celle de Rabbi Akiva. C'est finalement en entendant que les informations enseignées par Rabbi Akiva proviennent de la transmission de Moshé qu'il se reconforte. Les mots sont clairs, Moshé ne récupère pas ses forces, il retrouve simplement espoir, celui d'accéder à nouveau aux mille lumières.

En effet, le **Arizal** sus-mentionné précise que cette perte de lumière n'étant pas le fait de Moshé mais des hébreux ayant fauté durant le Veau d'Or, Hachem lui offre une compensation. De même que sa lumière lui est retirée, de même les couronnes déposées sur la tête des hébreux leur sont confisquées et laissées en dépôt chez Moshé Rabbénou. Cela se produit durant la semaine mais lorsque le Chabbat entre, alors tout retourne dans l'état initial : Moshé récupère les mille lumières et rend aux hébreux leurs couronnes. Il s'agit du sens à donner aux propos de Rabbi Akiva : « *il s'agit d'une loi transmise à Moshé au mont Sinai* ». Il nous est ici révélé la source des révélations opérées par Rabbi Akiva. Il s'agit des connaissances que Moshé exprimera en ce monde durant la Chabbat. Certes, elles resteront secrètes jusqu'à la venue de Rabbi Akiva chargé de les dévoiler, mais la descente de leur potentiel dans ce monde est le fait de Moshé.

Nous comprenons alors pourquoi le « *אלף זעירא - le petit aleph* » est une référence à Rabbi Akiva. La réduction de Moshé de mille lumières à une seule sera comblée par Rabbi Akiva. De même, Moshé attire l'attention sur sa faiblesse en réduisant le format du « *א - aleph* » pour attester

31 Chémot Rabba, chapitre 47.

de la chute qu'il a connu. Moshé n'est pas hypocrite, il se sent réellement faible en ressentant ce déficit.

Il est alors remarquable de souligner les mots du premier Midrach que nous avons cité : « האיר הקב"ה » - *Hakadoch Baroukh Hou a alors éclairé ses yeux* » au lieu de « הראה לו – *Il lui a fait voir* ». Il s'agit d'un éclat de lumière émanant de la Torah de Rabbi Akiva qui est momentanément restituée à Moshé pour lui offrir le moyen d'intégrer les âmes incapables de contenir la Torah.

Dans notre état actuel, la lumière est prisonnière de nos fautes et il nous faut faire l'effort permanent de la recherche. Le cheminement est plus laborieux mais le résultat est des plus grands car à l'arrivée nous nous jetons dans les bras du Maître du monde. Pussions-nous éclairer le monde.

Chabbat chalom.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit